Luxembourg, le 30 octobre 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO Président de la Chambre des Députés LUXEMBOURG DEMOKRATESCH PARTEI

Chambre des Députés Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit B.P. 510 L-2015 Luxembourg

Tel.: 22 41 84 1 Fax: 47 10 07

dp@dp.lu www.dp.lu

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

« Alors que le Atert-Lycée (ALR) à Redange a été muni de panneaux solaires photovoltaïques, il faut constater que tel n'est pas (encore) le cas pour d'autres établissements scolaires.

Voilà pourquoi j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

- 1. Quels sont, à l'heure actuelle, les lycées dont les toits plats sont équipés de panneaux solaires photovoltaïques ? Quelle est leur capacité respective ?
- 2. Les lycées d'Ettelbruck (LtEtt) et de Wiltz (LNW) se verront-ils également dotés de telles installations génératrices d'énergie ? Dans l'affirmative, quelle sera leur puissance énergétique ?
- 3. Monsieur le Ministre peut-il indiquer d'autres bâtiments publics qui seront équipés de panneaux solaires dans un avenir proche ? »

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

André BAULER Député